

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE  
SIÈGE SOCIAL : SHAWINIGAN  
COMTÉS DE LAVIOLETTE, MASKINONGÉ,  
PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le mardi 1<sup>er</sup> décembre 1998 à 19 h, au centre administratif à Shawinigan, sont présents sous la présidence de monsieur Jean-Yves Laforest, les membres suivants :

Monsieur Claude Béland	Madame Johanne H.-Brousseau
Madame Marie-Josée Bergeron	Monsieur Serge Lafontaine
Madame Carole Boisclair	Monsieur Steve Martin
Madame Danielle Bolduc	Madame Nicole Périgny
Monsieur Mario Champagne	Monsieur Grégoire Rompré
Madame France Désaulniers	Monsieur Yves Tousignant
Monsieur Marc Dumont	Madame Maryse Villemure-Plante
Monsieur Réjean Gélinas	

AINSI QUE mesdames Louise Piché et Josiane Richard, commissaires représentantes du comité de parents.

Messieurs les commissaires Maurice Poudrier et Michel Paillé sont arrivés respectivement à 19 h 15 et 20 h 15.

Messieurs Marc Dumont et Michel Paillé, commissaires, ont quitté à 23 h 25.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Jean Lavoie. Monsieur Jean-Pierre Hogue, directeur général adjoint, assiste à cette séance.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

Monsieur Ghislain Drolet	Directeur des Services complémentaires
Monsieur Denis Émond	Directeur des Services des ressources humaines
Monsieur Denis Morin	Directeur d'école
Monsieur Claude Rousseau	Directeur des Services de l'enseignement
Monsieur Réjean St-Arnaud	Directeur du Carrefour Formation Mauricie
Monsieur Jean-Guy Trépanier	Directeur des Services des ressources matérielles
Monsieur Claude Vincent	Directeur des Services des ressources financières

En l'absence du secrétaire général Me Serge Carpentier, madame Aline Badeaux, agente d'administration au secrétariat général, agit à titre de secrétaire de la présente séance. Dans l'assistance, la présence est constatée de monsieur Michel Bellemare.

Ayant quorum, monsieur le président Jean-Yves Laforest ouvre la séance.

---

Président

Initialement, les membres du conseil des commissaires procèdent successivement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et d'un procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil des commissaires.

Adoption de  
l'ordre du jour

**RÉSOLUTION 304 1298** : Madame la commissaire Carole Boisclair  
PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 1298-01  
soit adopté en y ajoutant les articles suivants :

- 9.1 Dossier d'un enseignant – Huis clos.
- 11.1 Comité organisateur de la Semaine québécoise des familles.
- 11.2 Dossier de la rémunération des commissaires.
- 11.3 Communication entre les écoles et le centre administratif.

QUE l'article 5.3 «Temps compensatoire 1998-1999» soit  
considéré à huis clos et déplacé à l'article 9.2.

Adopté unanimement

Adoption d'un  
procès-verbal

**RÉSOLUTION 305 1298** : Chaque membre présent du conseil des commissaires  
ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du  
conseil des commissaires tenue le 17 novembre 1998 au moins six heures avant le début de  
la présente séance, monsieur le commissaire Mario Champagne PROPOSE que la secrétaire  
soit dispensée de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance ordinaire, inscrit sur  
le document 1298-02, soit adopté tel que rédigé.

Adopté unanimement

Les membres du conseil des commissaires prennent ensuite connaissance d'un résumé de correspondance ainsi que de quatre lettres supplémentaires déposées par le directeur général, à savoir : 1) une lettre du conseil des enseignants de l'école secondaire Val-Mauricie signalant un problème informatique à cette école, 2) une lettre de Me Jean-Claude Girard relative à une décision de la Cour supérieure concernant une requête en révision d'un arbitre portant sur les augmentations salariales de 4 % versées à certaines directions d'école en 1995-1996, 3) une lettre d'invitation à participer au 35<sup>e</sup> Mondial des Métiers qui se tiendra au Stade olympique de Montréal du 11 au 14 novembre 1999 et 4) une demande de la Fédération des Comités de parents de la province de Québec pour assurer la diffusion des prochains numéros de la revue Veux-tu savoir?

Monsieur le commissaire Maurice Poudrier est arrivé pendant la présentation de la correspondance, soit à 19 h 15.

Il est ensuite procédé au dépôt de ce résumé.

---

Président

Dépôt d'un résumé de correspondance reçue

**RÉSOLUTION 306 1298** : La représentante du comité de parents, madame Louise Piché, PROPOSE que soit déposé un résumé de la correspondance reçue en date du 25 novembre 1998, décrit sur le document 1298-03.

Adopté unanimement

En étant à la période de questions réservée à l'assistance, monsieur le président Jean-Yves Laforest invite monsieur Michel Bellemare à prendre la parole. Sur ce, celui-ci s'enquiert de la réception de deux lettres transmises par le conseil d'établissement de l'école Immaculée-Conception. Le directeur général, monsieur Jean Lavoie, mentionne alors que ces lettres n'ont pas encore été reçues et qu'elles seront donc résumées dans la correspondance de la prochaine séance.

En référence aux sujets relatifs à la direction générale, monsieur Jean Lavoie invite successivement monsieur Denis Morin, directeur des écoles Sainte-Marie et Saint-Jean-Bosco de Grand-Mère, et monsieur Réjean St-Arnaud, directeur du Carrefour Formation Mauricie, à présenter brièvement leurs écoles et centres.

Monsieur le commissaire Michel Paillé est arrivé pendant la présentation faite par monsieur Réjean St-Arnaud, soit à 20 h 15.

Poursuivant, le directeur général monsieur Jean Lavoie soumet des recommandations quant à la répartition budgétaire, phase II, relative aux demandes d'ajout de ressources humaines dans le cadre de la mise en place de la nouvelle commission scolaire. Au terme des explications fournies par monsieur Lavoie, il est donné suite à ces recommandations et une résolution est adoptée en ce sens.

Ajout de ressources humaines, phase II

**RÉSOLUTION 307 1298**: CONSIDÉRANT que la direction générale a procédé à une étude quant aux demandes d'ajout de ressources humaines, phase II, dans le cadre de la mise en place de la nouvelle commission scolaire;

CONSIDÉRANT les critères d'analyse et les orientations budgétaires énoncés à l'appui des recommandations du directeur général quant à ce dossier (réf. : document 1298-04);

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Marc Dumont PROPOSE que soient acceptées les recommandations de la direction générale relatives à l'ajout de ressources humaines, phase II, et ce, tel que décrit au document 1298-04.

Adopté unanimement

Dans un autre ordre d'idées, monsieur Jean Lavoie remet deux documents d'information

---

Président

élaborés par la Fédération des commissions scolaires du Québec concernant des sondages sur le transport scolaire (réf. : document 1298-05) et sur le service de garde en milieu scolaire (réf. : document 1298-06).

Sur un autre sujet, le directeur général s'enquiert des commentaires des commissaires concernant le cahier spécial récemment publié par la commission scolaire. Un questionnement est alors soulevé quant au mode de distribution du cahier spécial effectué dans le secteur de La Tuque. Par ailleurs, les commissaires expriment leur satisfaction quant à la présentation visuelle et au contenu du cahier spécial et transmettent des félicitations aux personnes ayant contribué à la réalisation de ce projet.

Par ailleurs, monsieur le commissaire Yves Tousignant demande la possibilité que les commissaires reçoivent copie de la revue de presse élaborée par la commission scolaire concernant les quatre hebdomadaires locaux.

L'article 5 de l'ordre du jour est complété par une information du directeur général quant aux activités prévues pour les commissaires et le personnel dans le cadre du Temps des Fêtes.

Consécutivement, les membres du conseil des commissaires considèrent les sujets relatifs aux Services complémentaires. Par suite des informations fournies par monsieur Ghislain Drolet, la résolution ci-après décrite est adoptée.

Représentation des  
organismes au  
comité consultatif  
des services aux  
EHDAA

**RÉSOLUTION 308 1298** :    CONSIDÉRANT que le conseil des commissaire doit désigner, dans le cadre de la composition du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, des représentants des organismes dispensant des services à des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (réf. : article 15 de la Loi sur l'instruction publique);

  CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires détermine le nombre de représentants de ce groupe;

  CONSIDÉRANT que tous les organismes du territoire desservant cette clientèle ont été invités à proposer un représentant;

  EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Grégoire Rompré PROPOSE que le nombre de représentants des organismes au comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage soit de deux;

  QUE ces représentants soient madame Guylaine Pleau du Centre de services en déficience intellectuelle, secteur Haut Saint-Maurice, et monsieur Richard Dufresne, des Centres Jeunesse Mauricie, pour les secteurs Centre-de-la-Mauricie, Normandie et Val-Mauricie.

---

Président

---

Secrétaire

Adopté unanimement

Poursuivant, le directeur des Services complémentaires, monsieur Ghislain Drolet présente successivement des documents d'information concernant 1) le dossier Passe-Partout (réf. : document 1298-07) et 2) un projet de coopération prématernelle (réf. : document 1298-08).

À 21 h 25, il est procédé à une suspension de la séance.

Suspension de la  
séance

**RÉSOLUTION 309 1298** : Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest  
PROPOSE que la présente séance du conseil des commissaires soit suspendue pour une période de 20 minutes.

Adopté unanimement

À 21 h 45, il est procédé à la réouverture de la séance.

Réouverture de la  
séance

**RÉSOLUTION 310 1298** : Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest  
PROPOSE que la présente séance du conseil des commissaires soit rouverte.

Adopté unanimement

En étant aux sujets relatifs aux Services des ressources humaines, les résolutions ci-après décrites sont adoptées au terme des explications fournies par monsieur Denis Émond.

Démission

**RÉSOLUTION 311 1298** : Madame la commissaire France Désaulniers  
PROPOSE que soit acceptée la démission de monsieur Gérald Perron, enseignant, à compter du 8 décembre 1998.

Adopté unanimement

Congé sabbatique  
à traitement différé  
autorisé

**RÉSOLUTION 312 1298** : Madame la commissaire Marie-Josée Bergeron  
PROPOSE que soit accordée, à madame Denise Beauregard, agente de bureau classe I au Carrefour Formation Mauricie, un congé sabbatique à traitement différé de six mois, soit du 1<sup>er</sup> juillet 2000 au 31 décembre 2000, et ce, dans un plan de deux ans, soit du 1<sup>er</sup> janvier 1999 au 31 décembre 2000.

Adopté unanimement

Libération pour  
fins d'activités  
syndicales

**RÉSOLUTION 313 1298** : Madame la commissaire Maryse V.-Plante  
PROPOSE de libérer monsieur Alain Lirette, aux fins d'activités syndicales, à temps complet du 1<sup>er</sup> novembre 1998 au 23 juin 1999, conditionnellement au remboursement du traitement et du coût pour la commission scolaire des

---

Président

avantages sociaux de celui-ci.

Adopté unanimement

Contrats d'ensei-  
gnement à temps  
partiel

**RÉSOLUTION 314 1298** : CONSIDÉRANT que plusieurs enseignants se sont vus accorder un congé sans traitement à temps partiel ou à temps plein;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire doit compléter son organisation pédagogique et que des périodes d'enseignement n'ont pas été distribuées;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que soit accordé aux personnes dont les noms suivent un contrat d'enseignant à temps partiel dont la fin est selon les modalités prévues au contrat d'engagement, Annexe IIIb) :

École Sainte-Marie, Saint-Boniface

Deschesnes, Madeleine, 8,6957 % de tâche.  
Début : 31 août 1998.

École Notre-Dame, Notre-Dame-du-Mont-Carmel

Courchesne, Stéphane, 20 % de tâche.  
Début : 31 août 1998.

École Saint-Joseph, Saint-Gérard-des-Laurentides

Desrochers, Sophie, 17,3914 % de tâche.  
Début : 31 août 1998.

École La Providence, Saint-Tite

Ferron, Nancy, 15,3846 % de tâche.  
Début : 31 août 1998.

École Saint-Jacques, Shawinigan

Boisvert, Caroline, 7,6923 % de tâche.  
Début : 31 août 1998.

École secondaire des Chutes

Deschamps, Josée, 7,6923 % de tâche.  
Début : 31 août 1998.

---

Président

Adopté unanimement

Relativement à l'article 7.5 «Choix du régime de protection en santé et sécurité au travail», ce sujet ne fait pas l'objet de considération compte tenu de l'absence d'alternative pour la commission scolaire dans ce dossier.

Dans un autre ordre d'idées, les commissaires procèdent à l'institution du comité exécutif et à la détermination de la durée du mandat des membres.

Institution du  
comité exécutif

**RÉSOLUTION 315 1298:**      CONSIDÉRANT, en référence à l'article 179 de la Loi sur l'instruction publique, que le conseil des commissaires institue un comité exécutif;

CONSIDÉRANT que le comité exécutif est formé de cinq à sept membres ayant le droit de vote, dont le président de la commission scolaire, et de tout commissaire représentant du comité de parents;

CONSIDÉRANT également que le conseil des commissaires détermine la durée du mandat des membres du comité exécutif;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Périgny PROPOSE que soit constitué un comité exécutif composé des membres suivants :

Monsieur Jean-Yves Laforest, président  
Madame Carole Boisclair, commissaire  
Madame Danielle Bolduc, commissaire  
Monsieur Réjean Gélinas, commissaire  
Madame Johanne H.-Brousseau, commissaire  
Monsieur Yves Tousignant, commissaire  
Madame Maryse Villemure-Plante, commissaire  
Madame Louise Piché, commissaire représentante du comité de parents  
Madame Josiane Richard, commissaire représentante du comité de parents.

QUE la durée du mandat des membres du comité exécutif soit d'une année, avec expiration le troisième dimanche de novembre.

Adopté unanimement

À ce moment-ci, il est procédé à une modification de l'ordre du jour.

Modification de  
l'ordre du jour

**RÉSOLUTION 316 1298 :**      Madame la commissaire Nicole Périgny PROPOSE que les articles 9.1 et 9.2 de l'ordre du jour soient déplacés pour être considérés immédiatement après l'article 11.

Adopté unanimement

---

Président

---

Secrétaire

En étant à la période de questions réservée à l'assistance, monsieur Réjean St-Arnaud fait une intervention à titre de président de l'Association des cadres scolaires du Québec, section Mauricie. Monsieur St-Arnaud souligne notamment le travail supplémentaire effectué par les administrateurs pour assurer la mise en place de la nouvelle commission scolaire. Ce dernier souhaite que la direction générale tienne compte de cette prestation de service supplémentaire dans le cadre du dossier du temps compensatoire.

En référence aux sujets relatifs aux commissaires, madame France Désaulniers porte à l'attention des membres du conseil des commissaires une sollicitation pour la désignation de représentants du secteur de l'Éducation au sein du comité organisateur de la Semaine québécoise des familles. Au terme de discussions sur ce dossier, les résolutions ci-après décrites sont adoptées.

Désignation d'une représentante au comité organisateur de la Semaine québécoise des familles

**RÉSOLUTION 317 1298** : Monsieur le commissaire Grégoire Rompré PROPOSE que madame France Désaulniers soit désignée pour agir à titre de représentante de la Commission scolaire de l'Énergie au sein du comité organisateur de la Semaine québécoise des familles.

Adopté unanimement

Désignation d'une représentante au comité organisateur de la Semaine québécoise des familles

**RÉSOLUTION 318 1298** : Monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que madame Danielle Bolduc soit désignée pour agir à titre de représentante de la Commission scolaire de l'Énergie au sein du comité organisateur de la Semaine québécoise des familles.

Adopté unanimement

Sur un autre sujet, monsieur le président Jean-Yves Laforest fait rapport quant au dossier de la rémunération des commissaires.

Par la suite, madame la commissaire Danielle Bolduc s'enquiert des moyens de communication entre les petites écoles et le centre administratif. Le directeur général monsieur Jean Lavoie souligne alors les moyens dont disposent ces écoles.

À ce moment-ci, soit à 22 h 10, et en conformité avec l'ordre du jour, il est procédé à la tenue d'un huis clos.

Huis clos

**RÉSOLUTION 319 1298** : Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que soit décrétée la tenue d'un huis clos de la présente séance.

Adopté unanimement

Les membres du conseil des commissaires considèrent alors le dossier d'un enseignant et le dossier concernant le temps compensatoire.

---

Président



À 23 h 25, il est procédé à la réouverture de la séance.

Réouverture de la  
séance

**RÉSOLUTION 320 1298** : Monsieur le commissaire Serge Lafontaine  
PROPOSE que la séance du conseil des commissaires soit  
rouverte au public.

Adopté unanimement

À la réouverture, messieurs les commissaires Michel Paillé et Marc Dumont quittent la  
séance.

En référence aux sujets discutés à huis clos, les résolutions ci-après décrites sont adoptées.

Entente relative à  
un enseignant

**RÉSOLUTION 321 1298** : Monsieur le commissaire Grégoire Rompré  
PROPOSE que le directeur des Services des ressources  
humaines négocie une entente relative à un enseignant et que le directeur général soit auto-  
risé à signer pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie cette entente.

Adopté unanimement

Quantum et moda-  
lités d'utilisation  
du temps compen-  
satoire du person-  
nel cadre

**RÉSOLUTION 322 1298** : CONSIDÉRANT, en référence aux politiques de gestion  
des administrateurs et des directions d'école, que le quan-  
tum et les modalités d'utilisation du temps compensatoire sont déterminés par le conseil des  
commissaires;

CONSIDÉRANT que le directeur général a présenté une  
recommandation quant à la gestion du temps compensatoire pour l'année scolaire 1998-  
1999 (réf. : document 1298-09);

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Serge  
Lafontaine PROPOSE que le quantum du temps compensatoire du personnel cadre pour  
l'année scolaire 1998-1999 soit tel qu'indiqué au document 1298-09.

Adopté unanimement

À 23 h 30 , il est procédé à la clôture de la séance.

Clôture de la  
séance

**RÉSOLUTION 323 1298** : Monsieur le commissaire Serge Lafontaine  
PROPOSE que soit déclarée close la présente séance du  
conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

---

Président

PRÉSIDENT

---

SECRÉTAIRE

---

---

Président

---

Secrétaire